

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juin 2022

Délibération
n°83-2022
Point 4.14.4.1

Point 4.14.4.1 de l'ordre du jour

Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes du CEIPI proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Aucune augmentation de tarif n'a été demandée par la composante cette année.

Le 3 mai 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 23 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes du CEIPI proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

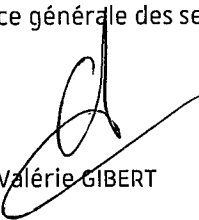
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Codes APOGEE				Tarifs 2021-2022		Tarifs 2022-2023		Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
			Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC				
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales														
CEIPI	DU Brevets d'invention	M												
CEIPI	Cycle long		PI05U	642	PI06U1	101	1825		1825					
CEIPI	Cycle accéléré		PI05U	642	PI07U1	101								
CEIPI	Réinscrits		PI05U	642	PI08U1	101	595		595					
CEIPI	DU Marques, dessins et modèles	M												
CEIPI	Cycle long		PI01U	643	PI01U1	101	1590		1590					
CEIPI	Cycle accéléré		PI01U	643	PI02U1	101								
CEIPI	Réinscrits		PI01U	643	PI03U1	101	595		595					
CEIPI	DU Brevets d'invention et marques, dessins et modèles, cycle long	M					2990	3260	2990					
	Réinscrits (cycle long ou accéléré)						595		595					
CEIPI	DU Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles	M	PI29U1	320	PI29U1	320	1000		1000				Modification de l'intitulé	
CEIPI	DU IP Business administration / Gestion d'entreprise et propriété intellectuelle	M	PI2NU1	320	PI2NU1	320	1500		1500					
	formation sur 2 ans, donc tarifs pour les 8 modules						3000		3000					
CEIPI	DU Intelligence artificielle et propriété intellectuelle	M	PI2QU1	320	PI2QU1	320	1000		1000					

DIPLOMES D'UNIVERSITE
Droits spécifiques – Formation initiale

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article 613-2 du code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à ... des concours ». Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la CFVU, en fonction du coût complet de ce diplôme. Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit de scolarité national fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Intitulé de la formation ou du diplôme	Droits 2022/2023	Remarques
D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » - cycle long	1 825 €	
D.U. « <i>Marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	1 590 €	
D.U. « <i>Brevets d'invention et marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	2 990 €	
Réinscrits aux D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » ou « <i>Marques, dessins et modèles</i> » (cycle long ou accéléré)	595 €	
D.U. « <i>Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles</i> »	1 000 €	
D.U. « <i>Business administration / Gestion d'entreprise et propriété intellectuelle</i> »	3 000 €	Tarif pour 8 modules sur 2 ans, soit 1 500 € pour un an de formation (4 modules)
D.U. « <i>Intelligence artificielle et propriété intellectuelle</i> »	1 000 €	

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022-2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplômes d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - option brevets d'invention**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/05/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Augmentation tarifaire légère des tarifs en formation continue, prenant en compte l'évolution des coûts de la formation en particulier en raison de la hausse générale des prix.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 95 (dont 18 en FI et 77 en FC)

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	20 (dont 2 réinscrits)		
Formation Continue	85 (dont 10 réinscrits)		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	66.644 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	340.323 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	24.904 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	220.613 €		
Total des dépenses	312.161 €	Total des recettes	340.323 €
Résultat (dépenses - recettes)		28.162 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Le bilan d'insertion des étudiants en formation initiale du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - Option brevets d'invention - est très satisfaisant dans la mesure où ces étudiants trouvent un emploi à plus de 85 % dans les mois qui suivent la fin de la formation.

Pour la formation continue, les jeunes professionnels passent ce diplôme d'université du CEIPI qui est un passage obligé pour l'obtention de la qualification professionnelle française, avec un taux satisfaisant de réussite.

Pour les candidats à l'examen européen de qualification, les diplômés de cette formation du CEIPI ont un taux de réussite très élevé. A cet égard, il peut être mentionné que les français se trouvent dans les deux premiers rangs des pays européens à cet examen ; pour l'épreuve D de cet examen européen, le taux de réussite est à 90 % pour les diplômés du CEIPI.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	18	
Formation Continue	77 (dont 3 réinscrits)	
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	
---	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	68.000 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	319.181 €
Prélèvement 6%+20% sur les droits spécifiques	23.512 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	227.000 €		
Total des dépenses	318.512 €	Total des recettes	319.181 €
Résultat (dépenses - recettes)		669 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI 06U1 101	2 200 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 07U1 101	4 590 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	900 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 06U1 101	1 825 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	595 € FI	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **D.U. Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/05/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Modification de maquette (intégré dans l'annexe ci-dessous).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 18 (12 en FI et 6 en FC)

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	12		
Formation Continue	7		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	11.856 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	36.500 €
Prélèvement 6+20% sur les droits spécifiques	3.870 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	14.970 €		
Total des dépenses	30.696 €	Total des recettes	36.500 €
Résultat (dépenses - recettes)		5.804 €	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :
Etant donné que cette formation vient d'être ouverte cette année universitaire, il n'y a pas encore eu d'études à ce sujet.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12	1.000 €
Formation Continue	6	3.500 €
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	11.856 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	33.000 €
Prélèvement 6 + 20% sur les droits spécifiques	3.660 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	14.704 €		
Total des dépenses	30.220 €	Total des recettes	33.000 €
Résultat (dépenses - recettes)		2.780 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI29U1 320	3 500 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI29U1 320	1 000 € FI	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

- Annexe -

I. Équipe pédagogique

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Yann BASIRE	MCF	01	CEIPI	6	Droit des marques de l'Union
Caroline Le Goffic	PR	01	Université de Lille	4.5	Protection des Indications géographiques
Marc Mimler	MC		University of London	3	Droit des dessins et modèles de l'Union Européenne
Mehmet Polat Kalafatoğlu	PR		Koç University (Turquie)	4.0	Droit de l'arbitrage
Nicolas Nord	PR		Université de Strasbourg	2.0	Droit international privé de la propriété intellectuelle
Valérie Laure Benabou	PR		Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Paris Saclay)	4	Droit des marques et droit de la concurrence
Giancarlo Frosio	PR		Queens University of Belfast	2.0	Droit judiciaire de la Propriété intellectuelle

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Arnaud FOLLIARD-MONTGUILAL	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	5.0	Droit des dessins et modèles de l'Union Européenne
Geraldine Arbant	Bird & Bird	1.0	Droit de la concurrence déloyale
Eric Andrieu	Pechenard	2.0	Publicité comparative
Iza Junkar	Hogan Lovells	6.5	Droits des marques de l'Union
Dominik Hanf	Chef de service Contentieux EUIPO	2.0	Contentieux du droit des marques de l'Union européenne
Paul Maier	Directeur de l'Observatoire de la contrefaçon EUIPO	5.0	Contentieux de la propriété intellectuelle Droit des dessins et modèles de l'Union Européenne
Pierre Massot	Arenaire	2.0	Droit douanier
Frederic Glaise	Plassereaud	4.0	Droit des dessins et modèles de l'Union Européenne
Julien Canlorbe	Momentum	2.0	Contentieux du droit des marques
Cinzia Negro	Membre des Chambres de Recours à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	2.0	Médiation et Droit des marques de l'Union Européenne
Éléonore GASPARD	DTMV & associés	3.0	Contentieux du droit des marques de l'Union européenne
Ben QUARMBY	Molo Lamken LLP New York	6.5	Droit américain des marques
Stefan MARTIN		10	Droit des dessins et modèles communautaires
Stefan MARTIN	Membre des Chambres de Recours à l'Office de l'Union européenne pour	45	Droit des marques de l'Union Européenne

	la propriété intellectuelle (EUIPO) et des chambres de recours de l'Office communautaire des variétés végétales		
Christoph Bartos	Membre des Chambres de Recours à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	21	Droit des marques de l'Union européenne
Benjamin Fontaine	Plasseraud IP	5.0	Protection des Indications géographiques Contentieux des noms de domaine
Shoko Tsutsui	Tsutsui & associates	5	Droit japonais des marques et des dessins et modèles
Alexandre Nappey	Scan Law	1.5	Contentieux des noms de dpmaine

II. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (H/ETD)
Droit européen et international des signes distinctifs	30		Gérer des portefeuilles de signes distinctifs Évaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises Maîtriser les méthodes d'évaluation, de valorisation et de gestion de portefeuille de titres de propriété intellectuelle	- droit des marques de l'Union européenne - droit des noms de domaine - droit des indications géographiques - Droit comparé des marques	125		187,5			
Droit européen et international des dessins et modèles	15		Gérer des portefeuilles de créations de l'esprit Évaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises Maîtriser les méthodes d'évaluation, de valorisation et de gestion de portefeuille de titres de propriété intellectuelle	- droit des dessins et modèles - droit des logiciels - droit des bases de données - impact de l'intelligence artificielle sur la propriété intellectuelle	27		40,5			
Total					152		228			

CM = cours magistraux
CI = cours intégrés
TD = travaux dirigés
TP = travaux pratiques
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **D.U. IP Business administration / gestion d'entreprise et propriété intellectuelle**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/05/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

La nouvelle maquette mise à jour figure en annexe (intégrant quelques aménagements du contenu).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 21 FC sur l'ensemble des 2 PROMOS sur une année.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

165 CM (+ 165 TE) pour obtenir le D.U

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	27		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	9.360 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	94.500 €
Prélèvement 6 % sur les droits spécifiques	5.670 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	47.262 €		
Total des dépenses	62.292 €	Total des recettes	94.500 €
Résultat (dépenses - recettes)		32.208 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) : Le CEIPI ne conduit pas d'études permettant d'obtenir ces données pour le D.U IPBA.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	0	1.500
Formation Continue	21	3.250 €
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	12.870 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	68.250 €
Prélèvement 6 % sur les droits spécifiques	4.095 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	48.800 €		
Total des dépenses	65.765 €	Total des recettes	68.250 €
Résultat (dépenses - recettes)		2.485 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI2NU1 320	3.250 € FC (première année), soit 6.500 € pour les deux années du diplôme	Apogée + facture SIFAC
PI2NU2 320	3.250 € FC (deuxième année) (soit 6.500 € pour les deux années du diplôme)	Apogée + facture SIFAC
PI2NU1 320	1.500 € FI (première année), soit 3.000 € pour les deux années du diplôme	Apogée + facture SIFAC
PI2NU2 320	1.500 € FI (deuxième année) (soit 3.000 € pour les deux années du diplôme)	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

- ANNEXE -

Maquette D.U IPBA :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)	
Le développement d'une stratégie PI		1	<p>-Comprendre et maîtriser la notion de stratégie, ses différents aspects et son importance dans le succès d'une entreprise.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les aspects stratégiques de la propriété intellectuelle et son rôle dans les stratégies de gestion.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les stratégies génériques de propriété intellectuelle et leur corrélation avec les modèles de gestion.</p> <p>-Comprendre et maîtriser l'interdépendance des différentes fonctions des droits de propriété intellectuelle, leurs impacts et leur appropriation ainsi que leurs conséquences économiques pouvant être utilisés dans le cadre de stratégies de propriété intellectuelle.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les limites de la protection par la propriété intellectuelle et la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle.</p>	<p>Introduction au management stratégique</p> <p>Management</p> <p>Analyse stratégique - Market Based View (théorie du management par les marches)</p> <p>Analyse stratégique – Resource-Based View (théorie du management par les ressources)</p> <p>Stratégies PI génériques</p> <p>Le développement d'une stratégie PI</p> <p>L'interdépendance des mécanismes de PI</p> <p>L'analyse d'un portefeuille et la pensée stratégique</p> <p>Introduction aux différents droits de propriété intellectuelle</p> <p>La mise en œuvre des droits de propriété</p> <p>Le droit international privé de la PI</p> <p>Les limites du cumul des droits de propriété intellectuelle</p> <p>Les contrats d'exploitation de PI</p> <p>Les limites juridiques de l'exclusivité : le droit de la concurrence</p>	25h					25h	

L'évaluation des droits de PI (I)	1	<p>-Comprendre et maîtriser le rôle de la prise de décision dans les problématiques d'évaluation et de valorisation.</p> <p>-Comprendre et maîtriser le concept de valeur et les contextes dont dépendent la création de valeur et son évaluation.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les différents modèles d'évaluation et les méthodes de calcul.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les facteurs extérieurs à prendre en considération et leur prise en compte dans les différents modèles d'évaluation.</p>	<p>La prise de décision en management de la PI Les théories économiques au sujet de la PI Valeur, évaluation et objectif de l'évaluation Les concepts de valeur Les approches de valorisation L 'analyse du contexte de la valorisation La construction des modèles d'évaluation Les standards d'évaluation Les 7 piliers de la sagesse (the 7 pillars of wisdom), l'analyse des risques juridiques Le rôle, les conséquences et les limites de l'évaluation des droits de PI</p>	20h			20h	
PI intégrée et gestion de l'innovation	1	<p>-Comprendre et maîtriser l'impact des différentes catégories d'innovation et les implications en découlant en termes de gestion.</p> <p>-Comprendre et maîtriser les procédés de diffusion des technologies et comment s'y adapter et les appréhender.</p> <p>-Comprendre et maîtriser le concept de design dominant et leur impact sur les industries.</p> <p>-Comprendre et maîtriser le concept d'organisation de processus (organization process) et son optimisation.</p> <p>-Comprendre et maîtriser l'intégration de la PI dans le cadre du processus d'innovation et la cartographie de l'innovation (innovation landscaping)</p>	<p>Définir l'innovation, les différentes catégories d'innovations La diffusion de la technologie et l'innovation de rupture Les standards et design dominant La gestion de l'innovation technologique La gestion de projet l'intégration de la PI IP road mapping et IP design, l'utilisation de la PI dans le cadre du processus d'innovation La financiarisation de la PI Echanges et PI Les stratégies de dépôt</p>	20h			20h	

<p>La PI dans l'industrie 4.0</p>	<p>1</p>	<p>-Comprendre et maîtriser le pouvoir disruptif de la transformation digitale / numérique. -Comprendre et maîtriser la logique et la construction de business models, numériques, de plateformes et d'écosystèmes digitaux -Comprendre et maîtriser le rôle de la PI dans le cadre de business models numériques, de l'expérience utilisateur et l'architecture à valeur ajoutée (value-added architecture) -Comprendre et maîtriser l'application des brevets digitaux pour protéger les business models numériques -Comprendre et maîtriser la taxonomie des inventions numériques : principes et structure des revendications des brevets digitaux</p>	<p>La transformation digitale Les business models et la digitalisation Les écosystèmes numériques L'évolution de la transformation digitale dans les industries Développer des stratégies PI dans le cadre de la digitalisation Utiliser l'IP design afin de générer des business models pouvant faire l'objet d'appropriation La rédaction de revendications dans le cadre de brevets portant sur des inventions numériques Les expériences internationales en matière de brevets portant sur des inventions numériques La protection et la mise en œuvre de brevets portant sur des inventions numériques Les autres droits de PI dans le cadre de la digitalisation</p>	<p>20h</p>			<p>20h</p>	
<p>L'évaluation des droits de PI (II)</p>	<p>1</p>	<p>-Comprendre et maîtriser le rôle de la prise de décision dans les problématiques d'évaluation et de valorisation. -Comprendre et maîtriser le concept de valeur et les contextes dont dépendent la création de valeur et son évaluation. -Comprendre et maîtriser les différents modèles d'évaluation et les méthodes de calcul. -Comprendre et maîtriser les facteurs extérieurs à prendre en considération et leur prise en compte dans les différents modèles d'évaluation.</p>	<p>Méthodes et outils d'évaluation L'analyse de l'information et des risques L'évaluation des portefeuilles Les contrats transferts de technologie L'évaluation des licences L'évaluation des brevets L'évaluation des marques et de l'image de marque PI et finance / PI et prix de transfert Droit fiscal de la PI Les risques juridiques pesant sur l'évaluation Les menaces juridiques pesant sur les transferts de technologies (droit de la concurrence)</p>	<p>20h</p>			<p>20h</p>	

<p>La qualité et la gestion opérationnelle de la PI</p>	<p>1</p>	<p>-Comprendre et maîtriser les principes organisationnels de l'entreprise et les façons d'améliorer cette organisation. -Comprendre et maîtriser les principes de l'actionnariat et la cartographie des processus créatifs de valeur du management opérationnel de la PI. -Comprendre et maîtriser le rôle de l'information et des technologies de l'information en tant que moteur de la gestion de projet. -Comprendre et maîtriser la relation entre départements PI et sous-traitants (cabinets de conseils, avocats) -Comprendre et maîtriser le concept de qualité et comment l'introduire dans le cadre de la gestion de propriété intellectuelle.</p>	<p>Optimisation de l'organisation Les besoins et gestion de la PI dans les PME Process landscape pour la gestion de PI dans les PME La gestion de l'information et les infrastructures informatiques pour la gestion de PI L'externalisation et l'intégration des services dans le cadre de la gestion de PI dans les PME (droit des contrats) La coopération avec les prestataires de services et les contrats de prestation de service Le standard concernant la qualité de la gestion de PI DIN77006 Les impacts juridiques de la gestion de PI dans les PME Les risques juridiques de la gestion de PI dans les PME L'articulation de la gestion de PI dans les PME avec les autres branches du droit</p>	<p>20h</p>			<p>20h</p>	
<p>La gestion des portefeuilles PI et les audits PI</p>	<p>1</p>	<p>-Comprendre et maîtriser l'analyse, le développement et la mise en œuvre pratique des portefeuilles de droits de propriété intellectuelle. -Comprendre et maîtriser l'impact des portefeuilles de droits de propriété intellectuelle sur l'entreprise. -Comprendre et maîtriser le concept de gestion des systèmes de contrôle -Comprendre et maîtriser la gestion des systèmes de contrôle de droits de propriété intellectuelle et d'actifs immatériels. -Comprendre et maîtriser la logique des cartographies stratégique et des tableaux de bord prospectifs (balanced scorecards) dans le cadre de la gestion des droits de propriété intellectuelle.</p>	<p>L'analyse des portefeuilles PI Développer un portefeuille PI Les process PI et la gestion de portefeuille La gestion de portefeuille PI du point de vue du business (marché) La gestion des systèmes de contrôle La gestion des systèmes de contrôle des actifs intangibles Balanced scorecard et strategy map pour les audits PI Les critères juridiques à prendre en considération dans le cadre d'un audit PI Le développement d'un portefeuille PI d'un point de vue juridique La gestion juridique d'un portefeuille PI</p>	<p>20h</p>			<p>20h</p>	

La gouvernance (leadership) dans le cadre de la gestion de PI		1	<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre et maîtriser les erreurs liées à la prise de décision et le concept de rationalité limitée. -Comprendre et maîtriser les approches de gestion des ressources humaines afin d'améliorer la productivité. -Comprendre et maîtriser les concepts de leaderships et l'idée de leadership de situation. -Comprendre et maîtriser les facteurs extérieurs à prendre en considération et leur prise en compte dans les différents modèles d'évaluation. -Comprendre et maîtriser le concept de travail en équipe en tant qu'outil afin d'améliorer la productivité. -Comprendre et maîtriser le concept de design de pensée afin de favoriser l'innovation. 	Raisonnement, jugement et prise de décision Gestion de ressources humaines Gouvernance Gouvernance situationnelle et négociation Travail d'équipe Motivation Motivation et Innovation Politique de gestion des inventions de salariés Politique de gestion des créations de salariés Politique de gestion des créations de logiciels de salariés	20h				20h	
---	--	---	---	---	-----	--	--	--	-----	--

Total	165h				165h	330h
--------------	------	--	--	--	------	------

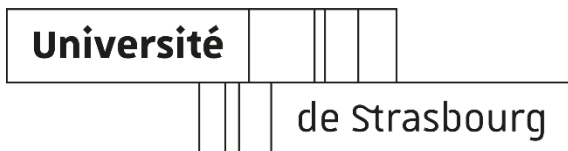
CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplômes d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - option marques, dessins et modèles**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/05/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

La maquette a été légèrement modifiée afin de faire apparaître le droit des marques et le droit des dessins et modèles sous son versant droit de l'Union européenne. C'est pourquoi le cours de droit des marques s'intitule désormais droit français et européen des marques et que la matière droit des dessins et modèles communautaires a remplacé la matière droit comparé des dessins et modèles.

Cf. Maquette amendée ci-dessous en annexe.

Augmentation tarifaire légère des tarifs en formation continue, prenant en compte l'évolution des coûts de la formation en particulier en raison de la hausse générale des prix.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 29 (10 en FI et 19 en FC)

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	10		
Formation Continue	15		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	19.031 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	54.377 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	5.001 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	34.563 €		
Total des dépenses	58.595 €	Total des recettes	54.377 €
Résultat (dépenses - recettes)		- 4.218 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Au vu des effectifs de la formation et de son bilan, l'offre de formation du CEIPI autour du droit des marques et des dessins et modèles a été récemment réformée au sein de la composante, ce qui explique la mise en place d'un nouveau DU intitulé « *Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles* » ; le cycle long de cette formation est davantage valorisé auprès des ingénieurs et stagiaires de formation continue étrangers.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

L'insertion professionnelle est très satisfaisante. Une part importante des étudiants qui suivent le cycle long de cette formation pour l'obtention du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - Option marques, dessins et modèles - sont déjà titulaires de Master notamment en propriété intellectuelle de diverses Universités françaises. Pour la formation continue, les professionnels valorisent aisément leurs connaissances et savoir-faire acquis dans le cadre de la formation auprès de leurs employeurs et clients.

Le diplôme du CEIPI est reconnu par les professionnels comme la référence.

Il permet aux diplômés de présenter dans de bonnes conditions, avec un taux de réussite élevé, l'examen professionnel français de qualification « *marques, dessins et modèles* » et de devenir automatiquement mandataire qualifié auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	10	
Formation Continue	19	
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	20.500 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	62.494 €
Prélèvement 6% et 20% sur les droits spécifiques	5.795 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	36.000 €		
Total des dépenses	62.295 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		199 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI 01U1 101	1 950 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 03U1 101	900 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 01U1 101	1 590 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 03U1 101	595 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 02U1 101	3 490 € FC	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

ANNEXE

ENSEIGNEMENTS	Nbre d'Heures (CM)	ENSEIGNANTS
I - Droit international et droits étrangers		
Conventions internationales en matière de droit d'auteur, de signes distinctifs et de dessins et modèles industriels, convention de Paris	4	François Curchod
Arrangement et protocole de Madrid	3	Olivier Thrierr
Arrangement de la Haye	3	Olivier Thrierr
Séminaire pratique de droit des marques internationales	14	Olivier Thrierr
Droit des dessins et modèles communautaires	7	Arnaud Folliard-Monguiral
II - Droit des marques		
1°) Droit français et européen des marques		
Acquisition du titre : - conditions de fond, - conditions de forme Effets : - Droit exclusif d'exploitation, - Contentieux	57	Yann Basire Stefan Martin
2°) Séminaires pratiques de droit français des marques		
Acquisition du titre : - conditions de fond, - conditions de forme, - recherche d'antériorités, - procédure d'opposition. Effets : - Droit exclusif d'exploitation, - Contentieux - Déontologie	22	Pierre Lorentz Alexandra Elkaïm Marie Roulleaux Dugage Marie-Anne Chassaing Evelyne Roux Eléonore Gaspar
3°) Indications géographiques - Appellations d'origine - Indications de Provenance	10	Caroline Le Goffic
4°) Noms de domaine - contentieux international - droit français	10	Alexandre Nappey
III - Droit d'auteur		
Conditions de la protection Effets de la protection	14	Stéphanie Carre

- contrats d'exploitation - contentieux		
IV - Droit Français des dessins et modèles		
Acquisition - conditions de fond - conditions de forme Contentieux Séminaire pratique de droit français des dessins et modèles	35	Pierre Greffe Flora Donaud
V - Exploitation des marques, dessins et modèles		
Contrats d'exploitation	7	Jérôme Tassi
Contrats internationaux	7	Nicolas Nord
Stratégie de la propriété industrielle	4	Thibaud Lelong
Fiscalité de la propriété intellectuelle	7	Stéphanie Maury
Droit français de la concurrence - ententes - abus de domination	7	Nicolas Eréséo
Concurrence déloyale	4	Stéphane Guerlain
TOTAL DU NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENTS	215	

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire en Intelligence artificielle et propriété intellectuelle**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/05/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **25 (13 en FI et 12 en FC)**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	13		
Formation Continue	20		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	-------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	9.360 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	83.000 €
Prélèvement 6 % et 20% sur les droits spécifiques	6.800 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	39.655 €		
Total des dépenses	55.815 €	Total des recettes	83.000 €
Résultat (dépenses - recettes)		27.185 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

<p>Commentaire du résultat :</p> <p>Cette formation est offerte encore en 2021-22 uniquement en distanciel.</p>
--

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>) :</p>
--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	13	1 000€
Formation Continue	12	3 500€
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	-------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	9.360 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	55.000 €
Prélèvement 6 % et 20% sur les droits spécifiques	5.120 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	40.000 €		
Total des dépenses	54.480 €	Total des recettes	55.000 €
Résultat (dépenses - recettes)		520 €	

*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI2QUI1 320	1 000€ FI	Apogée + facture SIFAC
PI2QUI1 320	3 500€ FC	Apogée + facture SIFAC
PI2QUI1 320	1 000€ droit /module	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :